

Publié dans Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 36, 18-41, 1980,  
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

DISCOURS EXPLICATIFS

PAR

MARIE-JEANNE BOREL

*Socrate: "Anaxagore! Il m'expliquerait si la Terre est plate ou ronde et, puis- qu'il me l'expliquerait, il m'en expose- rait tout au long la raison et la néces- sité; m'apprenant, lui qui dit ce qui est le meilleur, qu'il était meilleur pour la Terre d'avoir telle ou telle forme!"*

(Phédon)

## 0. INTRODUCTION

Il est possible de parler de l'explication comme si elle existait hors discours. Elle prend alors l'aspect d'un ensemble de notions liées entre elles, et d'objets dont ces notions et leurs relations "rendent raison"; des régularités observées -ou des bizarreries- accè- dent à l'intelligibilité. Expliqué, un objet -phénomène, événement, donnée- est compris, ou reproductible, ou encore utilisable, selon les cas. D'orientation épistémologique et liée à une vision technicienne des choses-, cette conception est généralement normative: il y a de bonnes et de mauvaises explications. Ainsi, une histoire des connaissances centrée sur les acquisitions de la science soutiendra qu'une explication dé- passée ou falsifiée perd sa valeur explicative et n'est que fable, méta- phore, idéologie. L'hypothèse du déluge biblique en géologie, de même que l'idée vitaliste d'une croissance des minéraux en sont des exemples au- jourd'hui.

C'est dans une perspective différente qu'il faut situer les quelques observations rapportées ici, ainsi que les remarques de principe qui les accompagnent pour servir de commencement à une recherche sur les discours explicatifs.

Partons de la définition suivante et caractérisons cette perspective en trois points.

"Explication - Discours par lequel on expose quelque chose de manière à en donner l'intelligence et la raison" (Littré, Pau- vert, 1956).

1. Une explication est un discours. Expliquer est une ac- tivité de connaissance et son produit, un objet de pensée. Mais cette ac- tivité est inséparable d'une activité de langage: c'est une manière ra- tionnelle de parler de l'expérience, supposant l'énoncé de jugements,

d'hypothèses, la position de vérités, l'exercice de la négation, la description d'événements non actuels, la désignation du langage lui-même et la mise en oeuvre d'inférences, etc. L'explication appartient à l'ordre du discours.

Nous prendrons la notion de discours dans les deux sens bien connus suivants:

- (a) "Discursus est transitus cogitatis a sententia ad sententiam ordine quadam, sive consequentarium sive alio" (Leibniz)
- (b) "Le discours est le langage mis en action", un processus qui fait de l'énoncé un événement singulier et historique (Benveniste).

Un discours explicatif est un enchaînement de pensées "ordine quadam" dans le processus de l'énonciation linguistique. Inséparable donc de ce système symbolique spécifique qu'est une langue naturelle<sup>1)</sup>, tout discours met de ce fait en place des indicateurs verbaux de situation et de subjectivité<sup>2)</sup> lorsqu'il délimite la forme et le contenu d'un objet. La signification produite est celle d'une expérience, c'est-à-dire d'un monde qui intéresse l'action. Nous appelons "schématisation" cette construction<sup>3)</sup>.

2. Non-normatif, le point de vue adopté observe des faits de norme. Notre objectif est de trouver dans des textes les indices d'une activité de discours prise aux deux sens liés<sup>4)</sup> qui se spécifie et se règle dans la communication et la polémique, c'est-à-dire une "dialectique".

Mais il y a raison et raison, projet cohérent d'intellection et ratiocination. Nous ne trancherons pas: la perspective choisie n'est pas normative. Ainsi le discours de l'enfant observé par Piaget, qui explique qu'il y a deux Salève en affirmant qu'il y en a un grand pour les grands et un petit pour les petits, entrera dans le domaine des discours explicatifs au même titre que le discours du cosmologue qui explique le mouvement de la lune par les lois de l'inertie. La question n'est donc pas ici de débattre des évidences postulées à la base d'une rationalisation, ni de la validité des procédures dans lesquelles elle est développée. Notre but est de repérer ces évidences et ces procédures, et de décrire quelques aspects de leur fonction organisatrice, schématisante. Nous procéderons donc comparativement, afin de voir à quelles normes obéissent les discours explicatifs. Il est de fait que, dans la pratique du discours, ceux qui parlent reconnaissent<sup>4)</sup> -dans certaines situations au moins- la nature explicative d'un discours. Nous

\* qui viennent d'être rappelés: activité rationnelle d'appropriation symbolique de l'expérience et activités

aurions donc à découvrir à quels indices celui qui reçoit un discours (qui lit un texte) peut l'identifier comme explicatif; inversement, bien que non symétriquement, il faudrait chercher quels sont les repères que celui qui produit un tel discours doit mettre en jeu pour être lu conformément à son projet.

Un discours explicatif se manifeste sous l'aspect d'un (de) texte(s). Donnée empiriquement, un texte est un objet-signé dont la figure diffère d'une langue à l'autre; il est offert à l'interprétation de quiconque repère le signe dans l'objet; il l'est en particulier à cet interprète qu'est un observateur orienté par un objectif théorique, qui y sélectionne ce qui est pertinent à cet objectif. Pour nous, l'observation se limite à des textes écrits, sur un matériel assez varié pour pouvoir y déceler quelques constantes à travers de grandes différences: roman, dialogue, interview, articles de presse, lettres de lecteurs, vulgarisation scientifique, monographies de science naturelle et humaine.

3. Le discours explicatif n'est pas une chose en soi. Expliquer, nous venons de l'affirmer, est une manière de parler. Mais parler n'est-il pas déjà, en un certain sens, expliquer? Pour s'en apercevoir, il suffit de s'arrêter à la forme prédicative, dans l'affirmation par exemple. Suivant les cas, la forme prédicative amplifie, développe sous un aspect la "chose" que le nom permet d'identifier; elle analyse, elle expose, elle situe. Dans d'autres cas aussi, elle classe, elle assimile, elle ramène le singulier à un schéma.

Déjà en partie coextensive à l'activité même de discours l'explication est, de plus, étroitement liée à l'argumentation. Leurs démarches s'interpénètrent dans le fil du discours. Car pour valider des positions, entraîner des décisions, étayer un jugement, il faut des raisons; inversement, le développement d'une procédure explicative demande qu'on donne des preuves, qu'on débatte de principes.

Enfin, saisi dans la polémique, ce qui peut être une explication pour l'un -objectivante, didactique- devient argumentation pour un autre -point de vue intéressé, justification ad hominem ou apologie<sup>6)</sup>.

La difficulté qu'on rencontre à isoler un objet d'étude dans le champ des discours tient à ce qu'un type de discours, et cela est

vrai du discours explicatif, n'a pas de réalité pris isolément, c'est-à-dire sorti de son contexte, de ses rapports à d'autres discours, de la situation qui le détermine et où il a des effets. On ne borne pas un discours comme on borne un terrain, ou comme on démonte une pièce dans une machine. La nature d'un signe est relationnelle: un signe est signe de quelque chose (il renvoie), pour quelqu'un (il s'interprète), dans un contexte de signes et d'expériences (il signifie). Discours explicatif et discours argumentatif ne sont pas des choses mais des processus signifiants.

Les trois remarques qui viennent d'être faites nous confrontent à un problème, celui de savoir comment reconnaître un discours explicatif, c'est-à-dire le phénomène même qui sera observé et décrit. En effet, l'observateur est-il assuré de ne pas être lui-même pris dans une relation polémique aux textes qu'il lit lorsqu'il les distribue dans des classes disjointes? Pour répondre à ce problème, une saisie globale des dimensions essentielles du phénomène nous est indispensable. Alors seulement il sera possible d'en détacher un aspect pour en faire l'objet d'une étude locale, sous un angle particulier. Cet angle est celui d'une logique des "objets du discours"<sup>5)</sup>, dont nous esquisserons brièvement la visée en conclusion de cette présentation d'une recherche qui débute.

## 1. LES DIFFERENTS SENS DU MOT "EXPLIQUER"

La lecture de quelques dictionnaires, les réponses données par diverses personnes à la question de savoir ce que veut dire "expliquer", montrent que le champ recouvert par ce terme est très vaste.

Syntaxiquement parlant, et relativement à ses compléments d'objet possibles, le verbe "expliquer" a, à quelques différences près, une distribution voisine de celle de "dire"<sup>7)</sup>.

Sémantiquement, en regroupant les synonymes d'"expliquer" on obtient deux grandes classes distinctes, dont nous nous limiterons à indiquer quelques sous-classes.

1/. Le verbe "expliquer" a une composante interactionnelle<sup>8)</sup>

1. *Communiquer* - exposer, formuler, exprimer, faire savoir ...

(Expliquer à quelqu'un ses projet, le fond de sa pensée, une dé-

cision prise, l'objet d'une réflexion ...).

2. *Enseigner* - faire comprendre, éclairer, illustrer, prouver...  
(Expliquer à quelqu'un la règle d'un jeu, les caractères d'un objet, d'une idée, le maniement d'un outil, le chemin à prendre...)
3. *Justifier* - excuser, disculper, motiver, défendre, légitimer...  
(Vouloir tout expliquer).

Vu sous cet aspect, le sens du verbe "expliquer" se situe sur un axe dont les extrêmes sont, respectivement, une situation d'échange verbal qui tend à la transparence et à l'objectivation, et une situation de violence ou de conflit où l'un des agents tend à dominer l'autre (la limite en serait "sortir pour s'expliquer" (se battre)).

2/. Le verbe "expliquer" a une composante idéationnelle.

1. *Expliciter* 1. Développer - commenter, annoter, gloser, préciser, analyser...

(Socrate donne une définition du beau - "Au moins, à mon avis, Socrate, nous avons bien expliqué maintenant quelle est la nature du beau" - Hippias Majeur -)

2. Interpréter - faire l'exégèse, élucider, traduire, dégager, assigner un sens, situer dans un contexte, reconstituer ...

("Les chaînes dont tes pieds sont empêtrés sont des symboles qui expliquent assez clairement les inconvénients de ton amitié" - Baudelaire -)

("L'archéologie est l'explication du passé par les monuments" - Littré).

2. *Expliquer* - Rendre compte d'un fait par une cause, une raison, un motif, faire résulter de ... (origine, source)

("le retard du train explique pourquoi il n'est pas venu".  
"Je n'arrive pas à m'expliquer cette erreur de calcul").

Dans ce qui suit, nous réserverons le terme "expliquer" au sens *expliquer* (2/.2) qui vient d'être décrit, car c'est cette sorte de discours que nous allons plus particulièrement étudier. Mais d'autres remarques sont nécessaires à propos de cette classification.

a) Les deux composantes ci-dessus sont étroitement inter-reliées dans la pratique du discours<sup>9)</sup>. Lorsqu'on pense en parlant, on procède avec -pour, contre- un autre discours, une autre pensée. Ce fait est caractéristique, pour nous, d'une pensée verbale -de la discursivité en général- par opposition à d'autres modes de la représen-

tation. Autrement dit, quel que soit le type d'explication donné - au sens de la composante idéationnelle - le discours prendra des caractères liés à la composante interactionnelle. En particulier, il pourra prendre certains traits propres à une communication didactique: ton objectivant, dépourvu de passion et d'évaluation, dégagé des urgences de l'action; ces traits s'observent au niveau des formes de l'énonciation. Ce "débrayage énonciatif" - le terme est de Greimas - est particulièrement visible lorsque le contexte est narratif. Là où un héros s'obstine à signifier aux militants qu'ils feraient bien de réfléchir avant d'agir, le "Attendez... je vais vous expliquer..." a pour objectif de faire suspendre l'action. Mais le héros échoue: on ne reconnaît pas à l'intellectuel le pouvoir de savoir<sup>10)</sup>.

b) Bien que liées, ces composantes demandent pourtant d'être distinguées au moment de l'analyse. Il est en effet frappant de constater - et c'est un exercice que nous avons proposé à des étudiants - que le mot "expliquer", pris dans sa composante interactionnelle, associe à l'aspect didactique de cette composante les aspects suivants: rendre commun, éclairer quelque chose de moins connu en le liant à du mieux connu, illustrer, visualiser, concrétiser à l'aide d'exemples, de comparaisons, etc. Par contre, pris sous l'angle idéationnel, ce sont d'autres aspects qui se manifestent: définir, décrire avec précision, généraliser, abstraire, ramener à des règles, déduire, procéder avec méthode, logique, etc. Les procédures auxquelles le discours fait appel paraissent différentes dans l'un et l'autre cas.

Cette différence est clairement désignée par Toulmin<sup>11)</sup>. Le discours par lequel on cherche, en quelque sorte ad hominem, à faire comprendre quelque chose à quelqu'un met bien en relation du moins connu avec du mieux connu, de l'obscur avec du plus clair. Mais comment comprendre alors - demande l'auteur - que cette relation puisse s'inverser dans certains cas? Pourtant il s'agit toujours de "comprendre". Ainsi, lorsqu'on explique le mouvement de la charette, la loi d'inertie à laquelle la dynamique fait appel est certainement moins intuitive, moins évidente, donc plus idéalisée, plus abstraite que ce qu'elle explique; plus simple, certes, mais moins immédiatement accessible, moins familière.

Autrement dit, selon que le discours est plus ou moins structuré par le jeu de l'une ou de l'autre composante - et cette diffé-

rence tient à la situation dans laquelle il est reproduit- sa forme et son contenu s'en trouveront modifiés. Ou tout au moins, pourra-t-on concevoir l'existence de deux structures superposées<sup>(12)</sup>.

c) Arrêtons-nous à la composante idéationnelle. En considérant que *explíciter* (développer, interpréter) et *expliquer* consistent tous deux à amplifier un discours, nous y distinguerons pourtant deux mouvements différents.

Le premier est analytique; il consiste, en partant d'un donné -des mots ou des choses- à dégager ou des constituants, ou des principes. On cherche ainsi un schéma qui rendra pensable, assignera sens ou raison d'être à ce qui, d'abord, est singulier -imprévu, différent, anormal. Pour ce faire, on distingue, on rapproche, on situe: le discours construit une notion. Le second mouvement, synthétique, est celui par lequel on rend raison, on comprend sous une loi, on saisit une production (rationnelle ou naturelle). Le discours utilise des notions, un schéma, pour subsumer, déduire, mettre en relation, tirer ce qui est singulier d'un ordre intelligible<sup>13)</sup>.

Dans ce qui suit, nous appellerons INTERPRETATION le premier mouvement, et EXPLICATION le second. Mais nous admettrons que ces deux mouvements appartiennent en général au discours explicatif<sup>14)</sup>.

d) Pourquoi cette classification des sens du mot "expliquer" et pourquoi partir d'un dictionnaire de langue? La première raison est pratique: il s'agit de pouvoir réduire le champ très vaste des démarches explicatives à l'une d'entre elles, pour l'étudier plus en détail -pour nous, ce seront donc les discours par lesquels on "rend raison d'un fait". La nécessité de cette pré-classification s'est imposée dès qu'il s'est agi de recueillir des textes.

Une seconde raison vient de ce qu'il n'y a pas de discours sans mots, ce qui n'est <sup>qu'</sup>apparemment trivial. Car ce que signifie un mot, c'est "un type d'usage" ou "un ensemble codé d'usages" -de contextes (Rey-Debove, op.cit., pp. 91-92 - "le signe est mémoire"). Or le mot "expliquer" a dans son sens le composant dire: c'est donc un mot métalinguistique qui, comme tel renvoie à un élément de langage. Son contenu informe donc sur les activités de langage et son occurrence en discours est un repère<sup>15)</sup> que fournit celui qui parle sur la manière dont il faut entendre ce qu'il dit, c'est-à-dire sur un univers de discours.

Qu'il s'agisse d'un indice pertinent pour un interlocuteur donné est une autre affaire, et la question de savoir comment son occurrence peut informer une lecture, est un problème pour l'observateur.

## 2. RECONNAITRE UN DISCOURS EXPLICATIF

Nous avons recueilli un ensemble de textes en utilisant deux critères. Le premier est l'occurrence dans le texte de termes méta-linguistiques comme "expliquer" et "explication". Un premier problème s'est posé avec la variété des sens de ces mots; nous l'avons provisoirement réglé à l'aide de la classification qui vient d'être proposée et du choix que nous y avons fait.

Mais ce critère est encore insuffisant pour la raison qui suit. Comme nous l'avons suggéré, la présence d'un méta-terme est un repère<sup>15)</sup> pour une lecture possible du texte qu'il introduit, lecture projetée par la stratégie du locuteur, ou lecture effectuée par un interlocuteur, dans des conditions de communication données. Or il existe des situations -et qui ne les a pas vécues à l'école?- dans lesquelles on peut fort bien identifier l'existence d'une explication sans rien comprendre de son contenu, donc du discours tenu. Dans ce cas, l'identification d'un type de discours est un effet de la situation et non des propriétés internes du texte; et son étude ne relève plus de l'analyse du discours proprement dite, mais de celle des "rapports de force symboliques" qui sous-tendent l'échange verbal. Autrement dit, le sens du méta-terme peut n'être pas compatible avec le contexte dans lequel il apparaît, qu'il s'agisse du texte effectivement énoncé ou de l'une de ses interprétations.

D'emblée donc, nous avons utilisé un autre critère. Il fait appel implicitement à des synonymes des méta-termes ci-dessus; mais surtout, il s'attache intuitivement au contenu des textes.

Mais le contenu perçu d'un texte n'est pas une chose qui serait accessible en soi, détachable d'un processus de lecture ou d'interprétation. C'est ce processus dont il faut tenter de reconstituer certains niveaux, puisque, comme observateur, nous avons d'abord à identifier les discours explicatifs avant de pouvoir observer comment ils sont faits. Cette reconstitution nous enverra, elle aussi, vers l'extérieur du texte. Mais elle nous livrera en même temps certaines dimen-

sions qui sont essentielles au phénomène dans la mesure où elles interviennent dans l'activité même qui le discerne. Chacune pourrait, d'ailleurs, faire l'objet d'une étude spécifique.

### 1. Espace des objets

Un discours explicatif se reconnaît à certains types de thèmes. A priori, tout peut être objet d'explication. Mais une caractéristique de ces thèmes est que, alors que leur pertinence n'est pas objet de discussion, ils sont liés à certains types de problèmes -pourquoi? Comment se fait-il...? Tiens, c'est bizarre...-. Une réponse à ce genre de problème est alors fournie dans les termes d'un schéma d'interprétation, une rationalisation, auquel le thème est lié lors de l'explication, dont il résulte par des procédures mettant en jeu des démarches inférentielles, ou le récit d'une genèse.

En fait, on a déjà fait appel à autre chose qu'au contenu des thèmes et des schémas interprétatifs; à travers les variations de contenu, on repère la récurrence d'un certain rapport entre thèmes et schémas.

### 2. Espace du sujet

La reconnaissance au niveau des objets du discours nous déplace donc immédiatement à un niveau où se différencient les modalités sous lesquelles un univers de discours est donné. Dans le discours, thème, problème et schéma sont présentés comme "objet d'explication" et "schéma explicatif", renvoyant non plus à des choses du monde, mais à des modes de la pensée ou de l'idéation. Eux aussi varient selon les discours: le rapport entre "explicandum" et "explicans" peut être plus ou moins heuristique, ou dogmatique; l'hypothèse explicative, plus ou moins empirique, ou a priori; le ressort de l'explication peut être causal, formel, finaliste, fonctionnaliste, etc. les preuves données seront plutôt réductives, ou plutôt déductives; le point de vue sur le thème, sur le problème, sera plus ou moins "centré" -intéressé, orienté par l'action, ou "décentré" -désintéressé, objectivant, orienté vers la chose.

Or lorsqu'un discours est guidé par un intérêt pratique plutôt que théorique, lorsqu'en lui s'inscrit l'urgence d'une action à faire, d'une décision à prendre, d'une évaluation à donner plutôt qu'une

visée cognitive, comment et où situer la limite entre expliquer et faire autre chose: argumenter, défendre, excuser, justifier...?

### 3. Espace du discours

Le langage que nous venons d'utiliser suggère l'idée d'un continu, dans lequel apparaissent des degrés et des ruptures. Revenons à l'exemple donné en note (6). Lorsque qu'une Miss J., institutrice britannique, explique au policier de service que si la lumière est restée allumée, c'est qu'une élève -italienne, et on sait que les méridionaux sont précoces- avait rendez-vous avec un garçon, elle fournit bien la raison d'un fait. Mais le contexte polémique où est pris son discours fait basculer l'explication en une affirmation de la valeur, de l'identité, de l'appartenance sociale du locuteur -"Ne soyez pas insulaire!" oppose la directrice- C'est que, pour l'interlocuteur, le discours tenu fait plus qu'énoncer une hypothèse sur le monde des choses, des événements; il met en jeu des valeurs qui impliquent le locuteur. Imputant au locuteur un comportement évaluatif, l'interlocuteur cesse de le considérer comme un témoin crédible, qui constaterait au lieu de s'engager. L'explication donnée n'est pas une.

Autrement dit une explication, pour se faire reconnaître, doit se présenter comme objective, dégagée des urgences de l'action. Le discours explicatif peut donc maintenant être repéré à partir de tout ce qui indique qu'il<sup>s</sup> oppose à d'autres discours possibles en se produisant, se démarquant en particulier des discours qui évaluent, qui jugent et qui délibèrent, orientés par l'action. Ainsi, lorsqu'on explique que Brutus a agi comme il l'a fait en faisant appel à son amour pour la République, on lui impute une évaluation; mais cela ne signifie pas que celui qui parle adhère à cette valeur.<sup>16)</sup>

De la fonction idéationnelle du discours, nous avons glissé vers sa fonction interactionnelle.

### 4. Interaction symbolique

Reconnaître qu'un discours remplit une certaine fonction idéationnelle -expliquer en est une- c'est, implicitement, avoir reconnu que certaines conditions interactionnelles sont remplies. Il est frappant de constater que si on dit couramment "je vais expliquer que..., pourquoi...", on ne dit généralement pas "j'argumente...". On

dit "c'est un argument pour..." comme on dit "c'est une explication..." Mais on ne dit pas "c'est une argumentation de...". Ou si on le dit, c'est pour souligner que ce n'est qu'une argumentation.

Tout se passe comme si une des conditions de l'efficacité de l'argumentation -de son acceptabilité- venait de ce qu'elle ne soit pas perçue comme argumentation, c'est-à-dire comme seulement vraisemblable. Sa réalité -sa reconnaissance- est d'essence polémique. La situation paraît être l'inverse pour le discours explicatif: pour être acceptable, il doit se faire reconnaître comme explication.

Le discours explicatif ne symbolise pas n'importe quelle situation de communication. Les conditions normées de communication sous-jacentes au discours explicatif veulent que celui qui explique sache, et qu'il domine son objet et son partenaire; il en sait plus que celui auquel il s'adresse; il n'évalue pas ce dont il parle, mais en déploie l'intelligence de manière objective; la chose dont il parle et le problème soulevé à son endroit intéressent l'interlocuteur. Lorsque ces conditions sont symboliquement satisfaites, le discours est "légitime" -reconnu et accepté<sup>17)</sup>; celui qui parle n'a pas seulement produit des phrases correctes, il l'a fait à bon escient, en maîtrisant la situation de communication, et celui qui l'a accepté obéit à la norme que sa pratique a également intériorisée.

Toutefois, si la réalité de l'explication n'est pas d'essence polémique, puisque sa reconnaissance suppose celle de l'autorité de celui qui parle, cela ne signifie pas que sa pratique ne le soit pas.

##### 5. Interaction réelle

Supposer que la pratique du discours explicatif échappe à la polémique, c'est confondre ce qui règle la communication et ce qui détermine l'"instauration" de celle-ci dans une situation concrète de langage. Lorsque la norme dont nous venons de parler est en fonction, la parole est déjà prise. Or deux cas extrêmes peuvent se présenter. Dans l'un, la norme de l'échange coïncide avec l'interaction réelle: le locuteur a le pouvoir de savoir, il domine effectivement celui à qui il parle. C'est ce cas qui est réalisé lorsque le discours explicatif est identifié comme tel sans que ni la forme ni le contenu du texte n'ait à intervenir. L'autre cas est celui où les conditions requises par l'efficacité de l'échange ne sont pas remplies. On peut voir alors,

dans une polémique de fait, comment un discours explicatif doit-il légitimer symboliquement, en figurant l'interaction dans l'univers du discours, un pouvoir que le locuteur prend, une autorité qu'il se donne, sans disposer nécessairement de l'un ou de l'autre dans la situation où il prend la parole<sup>18)</sup>.

Chacune des cinq dimensions dont nous venons d'esquisser le contenu englobe toutes les autres; c'est chaque fois une manière différente d'envisager chacune, l'ensemble servant à penser cette singularité concrète, cet événement qu'est un discours. Un discours n'est pas une chose, car il se pratique; et y reconnaître des types, c'est y reconnaître des pratiques qui se différencient en s'opposant à d'autres pratiques.

### 3. LES OBJETS DU DISCOURS EXPLICATIF

Organisée en un discours tenu dans une langue naturelle, pratiquée dans des situations variables de communication, opérant sur des domaines de référence qui ne sont pas homogènes, l'explication ne peut être ramenée à des structures seulement formelles. Contrairement à la déduction entendue au sens strict, dont les lois sont valides en tout lieu et à tout moment, quels que soient la matière traitée par le discours et les agents de la communication, la forme d'une explication n'est pas indépendante des conditions dans lesquelles elle est énoncée - de qui parle et à qui, de ce dont on parle et pourquoi on parle.

Pourtant, des formes explicatives sont identifiées dans la pratique du discours (cf. § 2). Il y a donc un niveau formel à caractériser, situé entre la généralité pure et l'extrême singularité qu'est l'événement d'un discours.

En ce qui concerne notre perspective, la conception traditionnelle des "lieux" rhétoriques peut servir de paradigme. Ce sont des "outils" logiques à disposition des orateurs qui permettent d'engendrer de nouvelles significations à partir de significations admises, communes; assurant une connexion (nécessaire ou probable) entre des significations, ils supportent des inférences, même si celles-ci ne sont pas vraies en vertu de leur seule forme mais "ex natura rerum", et même si elles ne sont pas entièrement codifiées. L'essentiel est que ces lieux du raisonnement naturel peuvent être énoncés en termes généraux<sup>19)</sup>. La conception classique du raisonnement dialectique et

rhétorique fournit ainsi heuristiquement une idée du niveau d'abstraction auquel pourrait être traité le discours explicatif. Elle met en évidence en particulier que ce dont il est question dans les discours, ce dont ils parlent -leurs thèmes ou leurs objets- ne sont pas ceux dont traite la logique formelle; ce ne sont pas des "objets quelconques".<sup>20)</sup>

Nous admettrons avec Peirce que la logique est une partie de la sémiologie. La logique est l'analyse du discours. En ce sens, l'étude des règles selon lesquelles s'enchaînent les pensées -contenus, informations- passe inévitablement par celle du langage qui les pose et articule leur succession. Mais si le discours est signe, son rapport au réel dont il est signe se différencie selon les diverses sphères de l'activité symbolique. De ce point de vue, certains discours visent le vrai -le savoir. La sémantique de ces discours et les règles de leur organisation interne ont constitué depuis toujours l'objet privilégié de la logique formelle<sup>21)</sup>. Mais la majorité des discours fonctionnent autrement; ils cherchent une réponse à un problème d'interprétation ou de communication dont l'adéquation est locale et momentanée. A ces discours, la vraisemblance suffit, ou le fait d'être accepté; mais argumentés, ils n'en laissent pas moins de mettre en jeu des savoirs et une certaine rationalité.

### 1. Les objets du discours

Comme l'écrit ici même J.-B. Grize, un discours qu'un locuteur adresse à un interlocuteur schématise à des fins diverses un fragment d'expérience, de façon partielle, partielle et orientée. Il pose donc autant qu'il exclut, et renvoie à ce dont il ne parle pas en disant ce qu'il dit. Dans cette activité qui transforme une situation donnée en une situation représentée, un univers de discours se déploie en se délimitant, que sa réalité ou sa présence symbolique propre différencie de la réalité dont il est signe et à laquelle appartiennent d'autres signes. Mais cet univers de discours n'est pas une entité statique; il se transforme dans le déroulement du discours. Il n'est pas un "tableau" de faits ou d'événements extérieurs; ou bien, s'il peut avoir cet effet c'est que, d'abord, il filtre et re-compose des éléments dont la compatibilité possible au sein de la référence du discours tient à la possibilité de leur co-présence en discours. Ce double mouvement fait l'objet de ce que nous appelons une "logique naturelle", ou logique de la schéma-

tisation.

A cet univers de discours appartiennent des objets. Nous appelons "objet" le mode par lequel un fragment d'expérience est donné en discours sous la forme d'une expression nominale. Un objet est donc -conformément à la tradition kantienne- un phénomène, c'est-à-dire l'"apparaître" d'une chose dans le cadre d'une activité. En discours, cette activité consiste à identifier quelque chose sous un nom -à désigner, à détacher une entité d'un horizon pour en faire le thème d'un dire.

Mais qu'est-ce qu'un nom? L'idée même de schématisation exclut qu'un nom puisse être "une étiquette attachée à une chose": son sens n'est pas sa référence. Comme signe verbal, il appartient d'abord au système d'une langue. En rapport avec d'autres signes, sa forme et sa fonction s'y déterminent; mais il y trouve aussi, lié à une forme, un sens codé (un signifié)<sup>22)</sup>. Pourtant, dans ce système, noms communs et noms singuliers diffèrent déjà au niveau de la prédication. Celle-ci est plus libre pour le nom propre que pour le nom commun.

Le problème du sens du nom singulier dont la référence ne peut être que décrite nous reconduit d'emblée au discours, dans le processus duquel ce sens se construit. En discours -et pris avec son sens- le signe nominal réfère ou renvoie à ce dont il est signe et que, comme signe, il pose différent de lui. Mais en discours, il en va aussi partiellement du nom commun comme du nom propre: quelque chose peut lui être prédiqué qui n'est pas entièrement compatible avec son sens codé<sup>23)</sup>. Et c'est précisément parce qu'un nom commun peut fonctionner en discours comme fonctionne un nom singulier, c'est-à-dire que son sens -une partie au moins- peut être modifié ou reconstruit dans le discours, qu'il peut signifier dans la situation où l'on parle, que des effets de sens sont possibles. Le sens codé, indifférent aux situations de langage, dé-situé dans le dictionnaire où il n'est que matière d'échange, est remis en situation par le discours, re-situé, singularisé.

La relation du discours aux choses, la référence des noms n'est donc pas une relation simple, et le fait qu'elle puisse paraître immédiate est un fait à expliquer. Dans le discours, les mots sont donnés, et non les choses. Et les signes renvoient aux choses en renvoyant à des signes, à eux-mêmes ou à d'autres signes. Les signes renvoient donc à l'extérieur du discours de manière médiate, c'est-à-dire par construction d'un sens qui permet d'identifier, hic et nunc, des aspects du monde ex-

térieur, de manière à les circonscrire coup par coup dans le fil du discours, à travers synonymie, prédication et reprises nominalisantes.

La référence des noms n'est donc pas fixe, donnée une fois pour toutes; elle est mouvante, elle se stratifie, se compose. Les noms ne sont pas, comme en logique standard, des sortes de pronoms dont les valeurs sont fixées dans un ensemble de choses repérées et énumérées antérieurement au discours qui en parle. Qu'un signe de chose puisse renvoyer à lui-même comme signe<sup>24)</sup> dans le même temps qu'il renvoie à autre chose qu'à un signe, est constitutif du fait qu'il soit différent de ce à quoi il renvoie. C'est une condition sans laquelle l'activité symbolique et représentative ne pourrait se distinguer d'autres activités; c'est également une condition sans laquelle la communication ne pourrait être ce qu'elle est: un échange de signes.

## 2. Comment traiter des objets de l'explication

Considérons maintenant l'explication comme une schématisation dans laquelle des objets de discours sont posés dans un rapport à l'extérieur du discours, et transformés dans le discours. Cette transformation aura entre autre pour effet -si l'explication est reconnue comme telle- de modifier le rapport des objets aux choses qu'ils représentent. Admettons que le discours, dans ses formules, contient des indices de ce rapport et de sa modification.

Ce qui suit n'est qu'une brève esquisse de ce que nous nous proposons d'étudier. Elle repose sur deux présupposés.

Le premier s'articule sur une division possible du travail dans notre groupe de recherche. Car nous allons ici supposer résolu le problème de la reconnaissance du discours explicatif aux niveaux 3), 4) et 5) dégagés plus haut (cf., chap. 2), pour nous centrer sur les niveaux 1) et 2). Autrement dit, nous supposerons que, dans l'interaction réelle, l'autorité du locuteur a été reconnue conformément à la règle de l'interaction symbolique (qu'il a donc le pouvoir de savoir et de parler), et que le discours s'est délimité dans son propre espace en se démarquant d'autres types de discours.

L'univers des objets prend alors forme explicative en rapport avec la manière dont ceux-ci sont présentés et mis en relation dans le discours par des opérations dont le texte porte la trace. C'est cette forme explicative et ses variétés qui feront notre objet d'étude;

nous mettons donc le poids sur la composante idéationnelle du discours<sup>25)</sup>.

Un second présupposé est que nous disposons déjà d'un ensemble de notions théoriques, que nous ne re-définirons pas ici, pour spécifier ce qu'est un "objet de discours" et formuler plus techniquement certaines des propriétés auxquelles nous avons fait allusion plus haut. Un des buts de cette recherche sur le discours explicatif est de rendre opératoires des notions, tout en précisant leur définition dans la continuité des recherches du Centre de Recherches sémiologiques sur la "logique naturelle".

#### Quelques hypothèses de travail

Nous les basons sur des observations informelles de discours explicatifs, aussi variées que possible.

1. Le discours explicatif a, globalement, la forme générale suivante:

un phénomène est ramené à un schéma, puis il est re-décrit en fonction de ce schéma.

Cette forme suppose deux productions :

- a. celle du schéma. Nous l'appellerons *interprétation*. Le phénomène y est indice du schéma, et le schéma, sens du phénomène.
- b. celle de la redescription. Nous l'appellerons *explication*. Le phénomène y est conséquence du schéma, et le schéma, raison du phénomène.

A chacune de ces productions correspond une transformation de (des) objet(s) du discours. La première correspond à un changement de cadre de référence: on passe de ce qui est à expliquer (explicandum) à ce qui explique (explanans). La seconde correspond à une assimilation de l'explicandum au nouveau cadre de référence (expliqué).

2. Cette forme générale est celle d'une démarche dont il convient de repérer les étapes et de les caractériser. Ces étapes correspondent à différents états de l'objet qui est le thème du discours. Un des buts de la recherche sera d'analyser comment ces états sont schématisés dans le discours, donc quelles classes de formes verbales les font identifier, et distinguer les unes des autres. Nous nous contentons à propos de ces états de signaler ce qui nous paraît essentiel.

- Ancrage de l'explication: l'objet est identifié comme singulier, différent, et il est décrit en fonction d'un problème à résoudre. Singulier, c'est un événement.

- "Je croyais que ma pipe était sur la cheminée. Elle n'y est plus".
- "Il existe, dans le gisement situé au point P de la carte topographique T, une lacune stratigraphique correspondant à l'étage de l'Oxfordien moyen", (26)

Cet événement est une différence.

- "Ma pipe n'est pas où elle devrait être, où elle était avant".
- "D'autres gisements du même âge ne présentent pas cette lacune".

Cette différence est ce dont il faut rendre compte. L'événement décrit comme singulier et différent, signale un problème à résoudre. Celui-ci naît du décalage - qui est l'événement- entre un état actuel de l'objet et un état antérieur où il <sup>était</sup> assimilé à un schéma qui lui donnait un sens. L'ancrage de l'explication consiste à référer un état de non-savoir à un état de savoir que le discours va nier ou déplacer. Le problème qui déclenche la recherche d'explication est alors de savoir pourquoi cet événement ne pouvait pas ne pas arriver, donc d'avoir à chercher ce qui a suffi pour qu'il se produise; ou de savoir comment cet événement a pu être possible, donc à chercher ce qu'il a fallu pour qu'il arrive<sup>27)</sup>.

- Production de l'interprétation: L'objet est décrit, éventuellement défini, c'est-à-dire classé, en direction du schéma de l'interprétation qui fournira une réponse au problème posé.

- "Je croyais que ma pipe était sur la cheminée. Je deviens fou".

L'objet (ma pipe) est ici renvoyé aux attitudes du sujet (ma croyance), qui font elles l'objet de l'interprétation. Que la description du phénomène soit liée au schéma interprétatif qui en sera induit est démontré à contrario par l'effet comique que peut produire la violation de cette règle<sup>28)</sup>.

La production de l'interprétation se caractérise d'abord par un changement de "monde": le phénomène décrit devient signe d'autre chose que lui; elle se caractérise ensuite par un changement de niveau: on passe du singulier au générique. Lorsque j'interprète l'absence de ma pipe en disant "Quelqu'un l'a prise", d'autres entités interviennent, en relation avec le phénomène qui fait problème. Mais en même temps se trouve jouée l'existence d'une régularité -sans quoi la singularité de l'événement ne pourrait être effacée par l'explication: lorsque les pipes disparaissent, c'est que des gens les prennent.

Autrement dit, un autre événement ne peut être interprétation, donc raison possible dans l'explication d'un événement, que s'il est, également, instance d'une classe, d'un concept, variable dans un énoncé général, non singulier. Cela est vrai éminemment des explications qui tendent à la structure, (explications scientifiques). Cela est vrai aussi des discours qui visent à produire un "effet-science" sur l'interlocuteur, ce qui est le cas de tout discours explicatif (didactisme, objectivation ...). Le cas des explications par la cause, la genèse, la production ou l'histoire est plus complexe; on peut postuler que les régularités en cause sont d'un autre type: reconstruire, c'est pouvoir refaire, au moins idéalement.

- Production de l'explication: L'objet du discours est re-décrit en relation avec les entités appartenant au schéma interprétatif, et au niveau de généralité propre au schéma. La description de l'objet expliqué n'est donc pas celle de l'objet à expliquer. C'en est une paraphrase acceptable dans la mesure où l'explication donnée est elle-même acceptée.

Ces quelques remarques schématiques caractérisent des récurrences observées. Mais cette sorte d'invariant regroupe des variations considérables, dont nous nous proposons d'étudier certaines plus en détail. Nous nous limiterons à les énumérer:

- variation des formes linguistiques à chaque étape du déploiement de cette forme générale, et variation dans la présence ou l'absence de formulations correspondant à ces étapes dans les textes;
- variations dans le rapport heuristique du phénomène au schéma interprétatif (utiliser des schémas pré-existants, en modifier, en inventer...);
- variations dans le lien entre explicandum et explicans: causal, final, fonctionnel, génétique, intentionnel, etc.;
- variations dans le contenu du schéma interprétatif (paradigmes biologique, politique, techniciste, architectural, etc.);
- variations dans les "lieux" et les procédures selon lesquels l'explication "déduit" le phénomène -de la "déduction" à la "transduction" piagétienne ;
- variations enfin dans le rapport même de l'interprétation et de l'explication: le phénomène expliqué peut servir tantôt à valider ou véri-

fier la pertinence, l'applicabilité du schéma interprétatif, si celui-ci fait le thème du discours; ou tantôt, c'est le schéma interprétatif qui contribue à élucider, à rendre intelligible par l'explication, d'une singularité de l'expérience.

## NOTES

- 1) Tout acte de discours met en jeu, dans la langue, des signes dont le sens est d'opérer et de régler la mise à distance de l'énoncé d'avec qui énonce, et d'avec ce dont il énonce quelque chose.
- 2) "Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage". (Benveniste, Problèmes de linguistique générale. Paris, Gallimard, 1966, pp. 259-60).
- 3) Sur la notion de schématisation, cf. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques et un livre à paraître sous le titre "Discours, argumentation et logique".
- 4) "C'est une question fondamentale en linguistique, plus encore en littérature, de savoir dans quelle mesure un signe ordinaire peut signifier ce qu'il est, c'est-à-dire perdre sa propre transparence, pour imposer son propre signifiant tout en continuant à signifier le monde". (J. Rey-Debove, Le métalangage, Paris, Le Robert, 1978, p. 4).
- 5) Cf. "Discours, argumentation et logique", chapitre 4.
- 6) L'exemple suivant est tiré d'un roman d'Agatha Christie  
Il y a eu crime, et une lampe est restée allumée dans un local normalement inhabité la nuit. On cherche à savoir pourquoi.  
"Le policier - "Aucune idée?"  
Miss J. lança un regard dans la direction de miss B avant de répondre.  
- "Je n'ai aucun soupçon précis"  
Miss B vient à son secours:  
- "J'imagine que miss J. a cru que l'une de nos élèves avait un rendez-vous. Exact?"  
La surveillante eut un léger sursaut.  
- "Sur le moment oui, admit-elle. L'une de nos pensionnaires italiennes, peut-être. Les jeunes étrangères sont plus précoces que..."  
- "Ne soyez pas insulaire, coupa Miss B. Nombreuses sont les élèves britanniques qui seraient tentées de vivre une aventure".
- 7) J. Rey-Debove donne (op.cit., pp. 197-198) sept contextes pour "dire" que nous avons appliqués à "expliquer", ainsi qu'à un certain nombre de verbes donnés pour synonymes dans les dictionnaires de langue.
- 8) Nous reprenons la terminologie de Halliday. Dans Language as social semiotic, Londres, Arnold, 1978, "language is what it is because of what it has to do" (p. 19). Comme système, il a des composantes fonctionnelles caractérisant des possibilités différentes de signifier. Elles dépendent des relations que le langage, comme activité, entretient avec l'environnement matériel et social. Elles ne doivent pas être confondues avec les différents usages du langage dépendants de finalités qui sont, elles, innombrables. La composante "idéationnelle" permet au langage de représenter l'expérience, en l'interprétant (identifier, discriminer, classer, mettre en relation,...). La composante "interactionnelle" permet de symboliser la participation des locuteurs à une situation de langage (pp. 186-187).
- 9) Le discours est simultanément interprétation de l'expérience et expression d'une participation à une situation de langage: ce qui est dit est ancré dans un contexte et une situation. Nous pourrions renvoyer ici à la composante "textuelle" de Halliday.

- 10) R. Debray, La neige brûle, Paris, Grasset, 1977,
- 11) S. Toulmin, L'explication scientifique. Paris, A. Colin, 1973, pp. 68-9 (trad. J.J. Leclerc).
- 12) G.G. Granger appelle "style" diverses manières de traiter d'un objet, d'une structure intellectuelle; ces variations d'attitudes s'observent dans le travail discursif par lequel se schématise une intuition -niveaux d'abstraction, modes de raisonnement; enchaînements de concepts, schémas interprétatifs. Ces variations d'un discours à l'autre se distinguent d'autres variations concernant les attitudes à l'égard des agents de l'interaction, qu'il appelle "rhétorique". Essai d'une philosophie du style, Paris, A. Colin, 1968, pp. 73-75. Nous pensons toutefois que "style" et "rhétorique" sont inséparables lorsque la "structure d'objet" qui oriente le déroulement d'un discours, ou que celui-ci vise, n'est pas une "objectivité" mais une représentation chargée de significations sociales (valorisée).  
Cf. l'analyse que F. Furet donne des discours de Robespierre dans Penser la révolution, Paris, Gallimard, 1978.
- 13) Cf. J.-L. Galay, Philosophie et intervention textuelle, Paris, Klincksieck, 1979, IIIe partie, § 2.
- 14) Résumons les points qui nous intéressent dans la classification des sens du mot "expliquer" en les illustrant. Soit une monographie de géologie, essentiellement descriptive, et soit sa partie "stratigraphie". Le texte est intitulé "notice explicative" et est attaché à la carte géologique d'une région donnée, dressée par l'auteur. Expliquer veut dire enseigner comment se servir de la carte, et justifier des décisions prises à partir des observations faites. Mais dans le corps du texte, on trouve des moments interprétatifs: la description (classification, datation) de terrains à tel endroit est un indice, parmi d'autres, qui fonde l'hypothèse de l'existence d'une mer s'étendant à l'endroit où sont situés les sédiments. On trouve, de même, des moments explicatifs liés aux premiers: le schéma paléo-géographique -transgressions/régressions des mers selon les époques géologiques- rend compte de la présence ou de la lacune de telle couche calcaire à l'endroit qui intéresse la description.
- 15) Une approche du jeu de ces repères est proposée par J. Chesny dans ce Cahier.
- 16) Cf. N. Rescher, Introduction to value theory, New-York, Prentice Hall, 1969, chap. I "L'explication par la valeur".
- 17) A ce niveau, un discours explicatif peut être accepté comme explicatif, sans l'être néanmoins dans sa valeur de vérité. La réfutation ne dira pas "Ce n'est pas une explication", mais "c'est une mauvaise explication", soit parce que les faits décrits n'en sont pas, ou que l'hypothèse proposée n'est pas pertinente, ou mal étayée, ou que les inférences sont douteuses, etc.
- 18) La question du rapport entre normes de la communication et instauration de celle-ci fait l'objet des remarques de M. Ebel dans ce Cahier.
- 19) Cf. W. of Sherwood (1267) Introduction to logic, (trad. N. Kretzmann) University of Minnesota, 1966, pp. 69-102.

Dans Kneale & Kneale, The development of logic, Oxford, Clarendon Press, 1962, p. 34, un "lieu" est défini; dans l'optique des Topiques d'Aristote comme "a general tactical link for the conduct of competitive argument". Dans l'exemple suivant: "Il est intéressant d'étudier le comportement animal qui, en général, explique le comportement humain, l'homme étant lui-même un animal "supérieur"" -tiré d'un journal- le ressort de l'explica-

- 19) tion, la "sedes argumenti" peut être la maxime: "le genre est prédiqué de tout ce dont l'espèce est prédiquée".

J. Molino, F. Soublin, J. Tamine dans "Sur l'utilisation des modèles rhétoriques dans la description des textes", Informatique et sciences humaines, 40-41, 1975, font l'hypothèse que les enseignements de la rhétorique traditionnelle n'ont pas cessé de normer la pratique du discours et qu'on pourrait en tirer, pour l'analyse des textes, des modèles plus efficaces que ceux qui sont importés soit de la linguistique, soit de la logique mathématique.

- 20) Ils appartiennent à des organisations à la fois sémantiques et logiques (cf. J.-C. GARDIN, Une archéologie théorique, Paris, Hachette, 1979, p. 202).

- 21) Anselme de Cantorbery par exemple distinguait dans le langage un "usus loquendi" et une "significatio per se". Le langage adéquat à figurer la seconde -un latin technique- était souvent inacceptable du point de vue de l'usage ordinaire, mais indispensable à la précision et au contrôle du discours rationnel visant le vrai. Voir D. P. Henry, Medieval logic and metaphysics, Londres, Hutchinson, 1972, p. 10.

- 22) Généralement, "quand on parle de telle chose, on emploie tel signe"... Le signifié d'un nom est la définition de ce qu'il désigne"... c'est-à-dire les prédicats les plus fréquents qui lui sont compatibles, tels que les dictionnaires les répertorient. J. Rey-Debove, op.cit., pp. 91 et 104. L'auteur montre encore qu'un nom singulier n'a pas de signifié au même titre que les noms communs: il n'y a pas de définition correspondant à ce qu'il désigne, mais seulement des descriptions. Le propre de l'homme en général est le rire; ce prédicat ne fait pas partie de la définition du chat. Cependant, le chat d'Alice souriait sur sa branche.

- 23) Les deux expressions suivantes sont tirées de A. Jarry, La Chandelle verte, Paris, Poche, 1969, p. 239.

"Le noyé, ce vertébré à sang froid..."

"Les noyés, comme les poissons, sont riches en phosphore"

Le contexte est didactique -le sous-titre du recueil est "lumières sur les choses de ce temps"-, Ces formules sont des définitions, mais ce ne sont manifestement pas celles qu'on peut tirer d'un dictionnaire. Jarry joue ici sur le fait que les noms communs ont un sens codé (la définition de ce que le nom désigne). L'effet de sens est ici un effet de code, ce qui doit être distingué de l'effet de vérité qui serait lié au seul rappel, dans le discours, d'un sens codé, par exemple: "le noyé, personne morte dans l'eau".

- 24) Un cas limite du problème du nom dans le discours, qui est en même temps un paradigme, est celui du sens du pronom Je. Suivons ici Benveniste (Op.cit., p. 252). Ce mot a sa référence propre: l'individu concret qui parle hic et nunc. Mais comme le terme ne décrit rien -comme le ferait par exemple une expression nominale comme "moi, chevalier à la triste figure"-, la référence varie à chaque occurrence du mot, dans la mesure justement où son sens ne peut être que de poser comme tel un individu chaque fois unique, singulier. Dans sa détermination, cet être référé est donc tout entier un objet de discours. Car Je veut dire: "L'individu qui énonce la présente instance de discours qui contient l'instance linguistique Je" ... "Je ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient... (et parallèlement), la for-

- 24) me Je n'a s d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère". On pourrait dire que la caractéristique d'une telle forme est de posséder en langue, une propriété attribuable plus généralement aux noms, mais en discours; ancrer l'univers de discours dans un extérieur, donc être un indice de subjectivité et d'ostension, simultanément.
- 25) G. Granger dans Langages et épistémologie, Paris, Klincksieck, pp. 168-70, distingue également l'"illocutoire" c'est-à-dire "ce qui donne au message une fonction dans la communication", de l'"ancrage", c'est-à-dire "ce qui fournit au message un cadre de référence".
- 26) L'événement peut être "propre": "une expérience est rapportée par un sujet à son monde comme modification de celui-ci", ou il peut être "référé à un cadre spatio-temporel objectif", "référencié". G. Granger, "Logique et pragmatique de la causalité" in Systèmes symboliques, sciences et philosophie, Paris, Ed. du CNRS, 1978, pp. 127-143.
- 27) G.H. von Wright, Explanation and understanding, Londres, Routledge & Kegan, 1971, p. 53.
- 28) Lorsqu'on reçoit une lettre de Tamarrasset dont le timbre est fixé par un trombone, l'interprétation "normale" n'est pas l'absence d'eau, mais l'absence de colle. Cet exemple est tiré de Le comique du discours de L. Olbrechts-Tyteca, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1975, p. 233.